

## Cahiers de l'EDEM

Les **Cahiers** sont rédigés par l'EDEM, l'Équipe droits et migrations, constituée à l'UCLouvain au sein du CeDIE. Chaque mois, ils analysent quelques arrêts récents d'une juridiction nationale ou internationale, en français ou en anglais.

These **Commentaries** are written by the Research Team on Laws and Migration (EDEM), which is part of UCLouvain. Each month, they present recent judgments from national or international courts, in French or English.

S'abonner

Subscribe

## Événements à venir

### Conférence à destination des praticiennes et praticiens

- Le **19 juin** : Le Pacte européen sur l'asile et la migration et l'asile, 12h30-17h à Louvain-la-Neuve

Infos et inscription >



### Exposition virtuelle et réelle dans le collège Thomas More

Les étudiant·e·s du cours Droit et migrations ont chacun·e choisi une œuvre d'art abordant les réalités migratoires, en tissant un lien entre celle-ci et les règles juridiques explorées en cours. L'exposition complète des près de 100 œuvres est disponible à ce lien, avec toutes les références des sons, des images et des écrits choisis:

<https://www.uclouvain.be/fr/instituts-recherche/juri/cedie/bibliotheque-art-et-migration>

En cliquant sur l'image, vous avez accès au texte complet.

---

## Avril 2026



Cour eur. D.H., 26 mars 2026, *D.M. c. Suède*, req. n° 32694/23

***D.M. c. Suède* : Strasbourg consacre l'intersectionnalité opérationnelle — pour en finir avec l'analyse en silos des risques d'asile**

### **Sylvie Sarolea**

L'arrêt *D.M. c. Suède* du 26 mars 2026 consacre une approche cumulative et intersectionnelle du risque prohibé par l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme. Il conclut à la violation de l'article 3 s'agissant d'un Afghan qui invoque l'appartenance à la minorité Hazara, l'origine régionale, une conversion présumée et une occidentalisation après dix années passées en Suède. Selon la Cour, ces facteurs ne s'apprécient pas isolément, mais constituent ensemble un risque réel que les juridictions suédoises ont méconnu.

La jurisprudence belge, dans la même logique, exige la démonstration d'une occidentalisation irréversible et croise l'origine ethnique, l'âge, la durée du séjour et les comportements adoptés en Europe. Du côté belge, certains arrêts du Conseil du contentieux des étrangers ont pu sanctionner des décisions du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides qui minimisent le phénomène ou traitent les injonctions talibanes comme des normes légitimes de réadaptation.

[Lire le commentaire >](#)

---



C.C.E., 11 décembre 2025, n° 337 519

**L'éloignement d'un enfant de moins de deux ans : la place de l'intérêt supérieur de l'enfant et du droit au respect de la vie familiale**

**Aline Bodson**

L'Office des étrangers prend une décision d'irrecevabilité d'une demande d'autorisation de séjour formulée depuis la Belgique par un père pour son enfant de moins de deux ans, accompagnée d'un ordre de reconduire. Le C.C.E., saisi dans le cadre de son contentieux de la légalité, estime que les décisions ne doivent pas faire l'objet d'une annulation. Quant à la demande d'autorisation de séjour, il rappelle que l'article 3 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant n'a pas d'effet direct et estime que le droit au respect de la vie familiale a été respecté. S'agissant de l'ordre de reconduire, il estime que les conditions de l'article 74/13 de la loi du 15 décembre 1980 ont été respectées.

[Lire le commentaire >](#)

---



**Le tribunal Permanent des Peuples – 55e session pour les femmes d'Afghanistan**

**Le Tribunal Permanent des Peuples : un tribunal de conscience pour les femmes afghanes**

## Léa De Bock

En octobre 2025, le Tribunal Permanent des Peuples (TPP) s'est réuni à Madrid pour sa 55e session consacrée aux conditions de vie et aux droits des femmes en Afghanistan. Depuis la reprise de pouvoir par les talibans en 2021, les femmes et filles afghanes subissent un effacement systématique de la sphère publique, confinées de force à l'espace privé et soumises à une persécution liée au genre institutionnalisée. Cette contribution analyse le jugement non contraignant et les recommandations formulées par le TPP qui souligne les nombreuses violations des droits fondamentaux et plaide pour une reconnaissance juridique du crime d'« apartheid de genre », un concept juridique encore absent en droit international. En tant que tribunal de conscience, le TPP pallie les carences du système juridique international en offrant un espace de visibilité, de légitimité et de reconnaissance aux femmes et aux filles afghanes.

[Lire le commentaire >](#)

---



« Dis-moi qui tu es, et je te raconterai mon histoire »

**La positionnalité comme enjeu du droit des migrations et de l'éthique de recherche**

## Nina Bries Silva

Sous un arbre sacré Dibidibe à Riohacha, en Colombie, Edison, membre du peuple autochtone Wiwa, a posé à la chercheuse une exigence que nos facultés de droit ont longtemps reléguée à l'impensé : tu me demandes de te partager mon expérience et de te confier mes histoires les plus intimes mais toi, qui es-tu ? Ce n'est pas une question anodine. C'est une question épistémologique, éthique, et profondément juridique — que tout juriste travaillant avec des personnes exilées, déplacées, migrantes devrait se poser. À travers un dialogue de terrain, qui peut sembler de prime abord anecdotique, ce texte cherche à mettre en lumière les enjeux de la positionnalité et la réflexivité essentiels pour le juriste en droit des migrations que se caractérise par son asymétrie.

[Lire le commentaire >](#)

---

Éditeur responsable : UCLouvain

[Se désinscrire](#) | [Vie privée](#)

Le présent courriel contient des éléments de traçabilité poursuivant une finalité

exclusivement statistique. Ils répondent aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Pour plus d'informations, merci de nous contacter à l'adresse suivante: [privacy@uclouvain.be](mailto:privacy@uclouvain.be)